

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 16 janvier 2017  
 Salon du personnel de l'école  
 18 h 30

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (constat, 1 min.)
2. Présences et quorum (constat, 2 min.)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2 min.)
4. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 8 novembre 2016 (adoption, 5 min.)
5. Parole au public (information, 5 min.)
6. Comité de parents (information, 15 min.)
7. Suivi au procès-verbal
  - a) Mot du CÉ dans L'alizé (discussion, 10 min.)
  - b) Retour sur les photos scolaires (discussion, 10 min.)
  - c) Suivi du procès-verbal du CÉ de septembre : résultat de la consultation du service légal de la CSP à propos de la possibilité des parents de l'OPP de prendre en charge la vente d'effets scolaires (information, 10 min.)
8. Affaires nouvelles :
  - a) Présentation du budget révisé (adoption, 10 min.)
  - b) Révision du projet éducatif de l'école (discussion, 10 min.)
  - c) Présentation des normes et modalités en évaluation (approbation, 10 min.)
  - d) Anglais intensif (discussion, 15 min.)
9. Travaux du conseil :
  - a) Convenir des balises des sorties lors des journées pédagogiques au service de garde (discussion, 10 min.)
10. Service de garde (information, 10 min.)
11. Vie à l'école (information, 10 min.)
12. O.P.P.  
 Activités de financement  
 Bilan de la campagne des fromages (information, 10 min.)



École  
**Les Jeunes Découvreurs**

- |  |  |                       |
|--|--|-----------------------|
| 13.  | Correspondance   | (information, 5 min.) |
| 14.  | Points à l'ordre du jour<br>de la rencontre du 28 mars : | (information, 2 min.) |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Plan pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et règles de conduite ;</li><li>• Établir les règles de la Politique de frais chargés aux parents ;</li><li>• Adopter les balises concernant les coûts et le choix des activités complémentaires ainsi que les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels les élèves écrivent, dessinent et découpent ;</li><li>• Approuver la grille-horaire ;</li><li>• Approuver la grille-matières ;</li><li>• Informer à propos des critères d'inscription des élèves ;</li><li>• Consulter sur les critères de sélection du directeur de l'école.</li></ul> |  |                       |
| 15.  | Levée de la séance                                       | (adoption, 2 min.)    |

Isabelle Palardy  
Présidente du Conseil d'établissement

Liette Jodoin  
Directrice